



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MEMPHRÉMAGOG
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice-générale de la susdite municipalité, qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil municipal de Stukely-Sud le lundi 11 juin 2018 à 19h00 au 101, place de la Mairie.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure n° 2018-00047 suivante :

Nature et effets : Demande de dérogation mineure afin de permettre l'implantation d'un garage détaché projeté situé dans la marge avant à 24.8 mètres de la ligne avant sur le chemin Diligence et 27.3 mètres de la ligne avant sur l'avenue Allen soit un empiètement de 5.2 et 2.7 mètres dans la marge avant. La marge de recul minimale dans la zone RUR-7 est de 15 mètres et doit être doublée considérant l'emplacement en vue panoramique portant la marge avant minimal à 30 mètres.

Identification du site concerné : **1641, ave Allen**
Stukely-Sud, QC J0E 2J0
Matricule (s) : 9320-17-7432-0-000-0000
Lot (s) : 2 238 931
Zone : RUR-7



Au cours de cette assemblée, le conseil entendra tout intéressé qui désire s'exprimer relativement à cette demande.

DONNÉ à Stukely-Sud ce 17^e jour du mois de mai deux mille dix-huit.

Louise Tremblay
Louise Tremblay

Directrice générale - secrétaire trésorière

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie avoir publié l'avis public ci-joint, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil, le 17^e jour du mois de mai 2018 entre 9 et 16 heures.

Donné à Stukely-Sud, ce 17^e jour du mois de mai deux mille dix-huit.

Louise Tremblay
Louise Tremblay

Directrice générale - secrétaire trésorière